

Retour d'expérience

PLUS VALUE DES MULTIFONCTIONS
POUR UN SYNDIC DE 25 SALARIÉS
SPÉCIALISÉ DANS LA COPROPRIÉTÉ

Contexte

Un cabinet de syndic de copropriété situé à Chantilly souhaitait renouveler son parc de multifonctions et en profiter pour intégrer un certain nombre de services et de valeurs ajoutées spécifiques à son métier (sans réellement savoir ce qui existait sur le marché).

Les critères de choix du partenaire étaient établis par avance :

- Niveau de service proposé en matière d'installation, paramétrage, formation et maintenance
- Fiabilité du matériel
- Prix
- Éléments différenciateurs proposés par le prestataire

La réponse apportée par CIRLO :

Une étude d'implantation a été menée afin de déterminer quel(s) équipement(s) il était intéressant d'implanter au regard de l'organisation des espaces de travail. Les accessoires les plus pertinents ont été sélectionnés, entendu que la vitesse d'impression des équipements avait été définie en amont avec le client.

L'analyse du cahier des charges a permis de sélectionner les produits adaptés et de proposer les avantages suivants :

- Matériel performant, robuste et rapide
- Service de proximité proposé par une entreprise spécialisée dans le domaine de l'impression numérique et maintenance proposée sur le plan national par les équipes Xerox
- Prix et différenciation : au travers des applications téléchargeables sur les multifonctions Xerox , possibilité d'installer une application d'envoi électronique des courriers recommandés avec A/R par lots pour les différentes résidences gérées par le syndic ([Voir la vidéo](#))

RASSEMBLER DES FORCES AUTOUR DES S.I. POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE ET VOUS PROCURER UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

Les résultats obtenus

Le client a mis en place un multifonction A3 équipé des accessoires permettant le tri et la sécurisation des impressions et a pu installer les applications de dématérialisation.

La fonction d'envoi de recommandé avec accusé de réception lui a permis de gagner énormément de temps dans la mesure où l'envoi automatisé des courriers A/R (a) vers ses « lots de copropriété » évite l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et le postage de ses courriers par voie postale.

Au-delà de la qualité du matériel et du niveau de service proposé, le coût global d'obtention et de fonctionnement a été mesuré par le client avant décision. Il a été défini un rapport de 3 (b) en comparant les coûts avant et après l'implantation de cette nouvelle solution globale (c).

(a) valable pour tout client souhaitant envoyer des courriers A/R, sachant que ce procédé dématérialisé est légal et déjà largement implémenté dans le milieu des notaires par exemple.

(b) ensemble des coûts directs et indirects

(c) compte tenu du nombre de courriers A/R envoyés par un syndic

RASSEMBLER DES FORCES AUTOUR DES S.I. POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE ET VOUS
PROCURER UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

Plus d'informations...

Site Internet : <http://www.reseau-legio.fr>

Contact : Christophe Moisan – cmoisan@reseau-legio.fr

LEGIO, un puissant réseau de 10 professionnels piloté par Christophe Moisan, chef de projets confirmé, tous spécialisés dans leur propre corps de métier et en interaction directe avec le système d'information des entreprises.

RASSEMBLER DES FORCES AUTOUR DES S.I. POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE ET VOUS PROCURER UN AVANTAGE CONCURRENTIEL